

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2349 - 9 août 2013 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Halte
aux attaques
contre
les retraites
et les droits
des salariés**



**Profits, licenciements, chômage...
le capitalisme
nous coûte cher !**

Leur société

- p. 4 ■ La polémique sur les incarcérations
- Le CAC 40 et l'impôt
- Rigueur pour l'Université et la recherche
- p. 5 ■ Tour de France de Hollande, poudre aux yeux
- Pas d'austérité pour les industriels de l'armement
- Crédit d'impôt et racketteurs cyniques
- p. 8 ■ Pénibilité du travail et attaque contre les retraites
- Des députés UMP pas pressés de payer
- Natation le revers des médailles
- p. 12 ■ Île de La Réunion profits pour les patrons
- Coût de la vie

Dans le monde

- p. 6 ■ Tunisie : les manifestations se poursuivent
- Suisse : sécurité ferroviaire des économies criminelles
- p. 7 ■ États-Unis : flambée à Wall Street
- Chili : la colère des mineurs de Copiapo
- Australie : chasse aux immigrés
- p. 12 ■ La pourriture de Berlusconi et celle du système

Dans les entreprises

- p. 9 ■ Air France
- Behr France - Rouffach
- p. 10 ■ Natixis
- La Poste - Clermont-Ferrand
- Pôle emploi Seine-Saint-Denis
- p. 11 ■ Technocentre Renault - Guyancourt
- Renault - Douai
- Toyota - Onnaing

Lutte Ouvrière à votre rencontre

Depuis début juillet jusqu'à la fin du mois d'août, les militants de Lutte Ouvrière font étape dans de nombreuses villes du pays.

Cette année encore, les plans de licenciements ne prennent pas de vacances. De nombreuses suppressions d'emplois sont annoncées : à Air France, chez Natixis ou dans l'industrie automobile. Pour les travailleurs et leurs familles, qui n'ont que leur salaire pour vivre, c'est là une catastrophe.

Face à cette crise économique qui n'en finit pas, face à ce patronat avide de profits et à ce gouvernement dont toute la politique ne vise qu'à le satisfaire, que peut-on faire ? Quelles sont les possibilités d'inverser le cours des choses, afin que le monde du travail n'ait plus à supporter le poids d'une crise dont il n'est en rien responsable ?

Le gouvernement, c'est une évidence, est corps et âme dans le camp du patronat. Et il le restera même si pour cela, en décevant tous ceux qui ont mis en lui quelque espoir, il doit scier la branche sur laquelle il est assis. C'est pourquoi il



faut que se développe et se fasse entendre une opposition qui exprime véritablement les revendications et

les aspirations des travailleurs. Comment construire cette opposition et sur quel programme ?

Voilà quelques-unes des questions que nous aimerions aborder avec vous. Pour nous rencontrer :

Loire - Drôme

- Jeudi 8 août : Valence
- Vendredi 9 août : Romans
- Samedi 10 août : Montélimar

Aisne

- Jeudi 8 août : Laon
- Vendredi 9 août : Chauny et Tergnier
- Samedi 10 août : Soissons

Aquitaine

- Lundi 12 août : Agen
- Mardi 13 août : Marmande et Tonneins
- Mercredi 14 août : Périgueux
- Jeudi 15 août : Bergerac et Lalinde
- Vendredi 16 août : Libourne
- Samedi 17 août : Brive

Marne - Ardennes

- Lundi 12 août : Reims
- Mardi 13 août :

- Châlons-en-Champagne
- Mercredi 14 août : Épernay
- Vendredi 16 août : Charleville-Mézières
- Samedi 17 août : Sedan

Normandie

- Lundi 12 août : Rouen
- Mardi 13 août : Elbeuf
- Mercredi 14 août : Elbeuf
- Jeudi 15 août : Le Tréport
- Vendredi 16 août : Dieppe
- Samedi 17 août : Abbeville

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante : **LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18** Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Presses Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
 (télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Halte aux attaques contre les retraites et les droits des salariés

Ce mois d'août annonce pour beaucoup une détente attendue avec impatience, même si tout le monde n'a pas les moyens de s'offrir les vacances qu'il souhaiterait. Et cette trêve n'est pas de trop. On entend même les ministres ronchonner parce que leur patron leur impose de ne partir que quinze jours en été. Ils ne sont pas les plus à plaindre: que dire du sort de ceux qui, onze mois par an, s'échinent sur des chaînes de montage, dans les ateliers, les bureaux, aux caisses des supermarchés? Que dire des chômeuses et des chômeurs dans l'anxiété de trouver un travail, donc un salaire?

Ne pleurons donc pas sur ces ministres qui disent succomber sous le poids de leurs tâches. D'autant que l'essentiel de leur activité a consisté à s'en prendre aux travailleurs et à poursuivre ce « sale boulot » que Fillon et Sarkozy avaient entamé. Et pour ce faire, ils utilisent le même vocabulaire et les mêmes arguments.

Les suppressions d'emplois se succèdent et se traduisent par un nombre de chômeurs qui frôle des records historiques. Après PSA et ses 11 000 suppressions d'emplois dévastatrices, Air France annonce la suppression de 2 500 emplois qui vont s'ajouter aux 5 000 du plan précédent. Sans compter les licenciements qui se multiplient dans des entreprises plus petites et moins renommées, dont on ne parle pas dans les médias. Ce gouvernement a donc laissé les mains totalement libres au patronat pour licencier. Ce serait, nous dit-il, pour améliorer la compétitivité des entreprises. Il serait plus honnête et plus juste de dire que c'est pour améliorer les profits des actionnaires. Cela se vérifie dans les chiffres.

Une récente statistique a mis en évidence que le patrimoine des 500 personnes les plus riches avait augmenté de 25 %, alors que le nombre de sans-emploi n'avait pas diminué, loin s'en faut.

Et à cela va s'ajouter l'annonce dans quelques jours des mesures concernant la « réforme » des retraites. Quel que soit le choix du gouvernement, encore une fois main dans la main avec le patronat – ce sera soit l'augmentation des cotisations des salariés, soit celle du nombre d'annuités nécessaire, soit le recul de l'âge légal de départ, soit les trois à la fois – cette « réforme » qui s'ajoute aux précédentes se traduira par une régression importante des conditions d'existence des futurs retraités.

On nous répète qu'elle serait indispensable et urgente, sous peine de voir s'effondrer le système des retraites par répartition. Parce que, entend-on, l'espérance de vie augmente régulièrement et, du coup, les

caisses de retraite, alimentées par les travailleurs en activité, ne pourront pas faire face.

Cette façon de présenter les choses est choquante mais surtout mensongère. Pourquoi faudrait-il que les ressources des caisses de retraite ne soient alimentées que par les apports des travailleurs? Pourquoi ne prendrait-on pas sur les profits annuels des actionnaires et sur les richesses qu'ils ont accumulées au fil des ans?

Quant à l'argument fondé sur l'allongement de l'espérance de vie, il relève tout autant du bluff. L'espérance de vie est en effet une moyenne, nettement différente pour un haut fonctionnaire et pour un ouvrier à la chaîne. D'autant que si on prenait en compte l'espérance de vie, mais en bonne santé, on constaterait non seulement que celle-ci n'augmente pas, mais qu'elle a reculé ces derniers temps, ne laissant guère de temps aux travailleurs pour profiter de leur retraite.

Une telle façon de raisonner montre, en outre, tout le mépris patronal et gouvernemental, qui considère les salariés comme des machines dont il mesure la durée de vie en fonction de leur capacité à produire jusqu'à ce qu'on les jette au rebut.

Le gouvernement et le patronat considèrent que, plus la durée de vie augmente, plus il faudrait travailler. Cette absurdité est d'autant plus révoltante que du travail, il n'y en a pas.

En fait, le gouvernement ne souhaite pas tant faire travailler les salariés plus longtemps qu'imposer aux retraités des retraites de misère.

Eh bien, il faut refuser cette politique qui se traduirait par une nouvelle et grave régression de nos conditions d'existence. La coupe est pleine, la colère doit déborder et s'étendre.

Le 10 septembre, la CGT, FO, FSU et Solidaires appellent à manifester. Il aurait été souhaitable que ces confédérations précisent les suites qu'elles entendent donner à cette journée pour qu'elle ne soit pas une journée sans lendemain, comme trop souvent. D'autant que le gouvernement comme le Medef ont annoncé clairement leur feuille de route.

Cette journée doit être néanmoins une occasion de dire haut et fort tout ce que nous avons sur le cœur. À la fois à ce gouvernement et à nos patrons. Il faut faire entendre notre refus de cette prétendue réforme des retraites, mais du même coup faire comprendre au gouvernement que sa politique entièrement favorable au patronat, on n'en veut plus.

C'est le capital qui coûte trop cher, pas le travail

Le patronat et le gouvernement, relayés par les médias, expliquent sur tous les tons que la cause de tous les maux serait le coût du travail. Comme en France il serait particulièrement élevé, la compétitivité de l'économie française en serait gravement diminuée. C'est sous prétexte d'aider cette compétitivité que 20 milliards d'euros ont

été destinés aux patrons, sous la forme d'un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) et que les droits des travailleurs sont revus à la baisse dans le cadre de l'ANI, transformé en loi.

Mais répéter un mensonge sur tous les tons n'en fait pas une vérité. C'est ce que montre une étude réalisée en mai 2013 par cinq économistes pour

l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES) qui ont cherché à savoir ce qui coûtait le plus, du travail ou du capital. Ils ont évalué que le coût du capital, c'est-à-dire le montant des revenus prélevés sur les entreprises (intérêts versés aux banques et dividendes octroyés aux actionnaires), devient de plus en plus lourd. S'il représentait avant 1981 en

moyenne 34,4 % des profits, pour la période 1987-2011 il a explosé à... 91,9%. Et dans les trente dernières années, si le salaire moyen a doublé, les dividendes des actionnaires ont, eux, été multipliés par treize.

Alors, si les patrons et les médias parlent du soi-disant coût du travail, c'est pour mieux cacher que le vrai problème est le coût du capital. C'est pour

maintenir les dividendes des actionnaires que les trusts font payer la crise aux travailleurs, en s'attaquant aux salaires, aux emplois et aux retraites. Mais il y a donc tout à fait de quoi prendre sur les profits pour assurer aux travailleurs des emplois, des salaires et une retraite qui leur permettent de vivre.

Cédric DUVAL

• La polémique sur les incarcérations

Situation explosive dans les prisons

La remise en liberté sans incarcération de deux prévenus condamnés à des peines de trois mois ferme a mis en lumière le problème de la surpopulation carcérale et les conditions de détention indignes des prisons françaises. En effet, ce serait le manque de places à la prison de Chartres qui aurait conduit le juge à reporter l'emprisonnement des prévenus.

La droite a de nouveau fait ses choux gras de ce fait divers, dénonçant aussitôt le prétendu laxisme de la gauche en matière de justice. Pourtant, malgré les déclarations de la garde des Sceaux, Christiane Taubira, qui préconisait pour les courtes peines des solutions alternatives comme le bracelet électronique, le nombre de détenus a atteint au début de juillet le triste record de 68 569 détenus pour 57 320 places. Le taux d'occupation des 191 prisons françaises est ainsi porté à 120 %. Mais ce pourcentage cache de fortes disparités : dans dix établissements ou quartiers pénitentiaires, le taux d'occupation atteint 200 %. C'est particulièrement vrai dans les départements d'outre-mer, laissés pour compte y compris dans ce domaine. Dans 42 autres, on relève une densité comprise entre 150 et 200 %.

Cette surpopulation carcérale rend les conditions de vie insupportables et explique notamment le nombre de suicides en prison, un tous les trois jours, soit dix fois plus qu'en milieu libre. Ainsi à Nouméa la prison Camp-Est, occupée à 200 %, a connu une émeute le 14 juillet dernier : les détenus s'y entassaient parfois à six dans des cellules de 12 m² où ils ne peuvent pas se déplacer ; les matelas sont à même le plancher ; les toilettes n'offrent aucune intimité. Faute de personnel, les lieux sont insalubres, rats et cafards pullulent.

Avec la chaleur des derniers jours, les prisons deviennent de véritables fournaies et la moindre vexation met le feu

aux poudres. Le 1^{er} août, à Bourg-en-Bresse, les détenus ont refusé de regagner leurs cellules parce que des gardiens leur interdisaient le port du short pendant la promenade !

De la même manière, la rénovation des bâtiments souvent vétustes, qui devrait être une priorité, est sans cesse reportée faute de moyens financiers. À Marseille, aux Baumettes, c'est seulement après une plainte collective des détenus que la réhabilitation a été entreprise sur des crédits déjà existants, aucun moyen supplémentaire n'ayant été débloqué par l'État. Pire, chaque année, les dotations budgétaires consacrées à la maintenance diminuent. Dans ces conditions, de l'avis

du secrétaire général CGT des surveillants, cette réhabilitation est un cache-misère.

La situation est explosive dans les prisons et le restera. La politique sécuritaire de la droite a dégradé la situation en instaurant les peines plancher, mais le gouvernement actuel poursuit en fait la même politique et ne tient aucun compte des revendications des surveillants de prison, qui demandent des embauches.

Pendant que la droite et le gouvernement se livrent à une fausse polémique, sans moyens supplémentaires dans les prisons la situation ne peut que continuer à empirer !

Aline URBAIN



• Fisc

La grande évasion...

Le groupe français Publicis et l'Américain Omnicom ayant annoncé leur décision de fusionner pour constituer le numéro 1 mondial de la publicité, ils ont aussi annoncé leur intention d'installer le siège de la nouvelle société aux Pays-Bas, où ils bénéficieront d'un régime fiscal plus favorable qu'en France.

Au même moment, le groupe Total a confirmé qu'il avait l'intention de délocaliser la gestion de sa trésorerie à Londres. La direction du groupe se défend de se délocaliser pour des raisons fiscales. Mais, comme l'écrit le journal *Les Échos*, « le mouvement n'est pas sans rappeler les craintes de voir

les directions financières et les gestions de trésorerie des entreprises quitter Paris dans le sillage de réformes qu'elles considèrent comme des menaces. Tel était le cas de la taxe sur les revenus à 75 % et, plus récemment, du projet de taxe sur les transactions financières, qui exclut le Royaume-Uni. »

Renault-Nissan, Air France KLM ou EADS, entre autres, ont fait de même, sans que l'État, actionnaire de ces groupes, y ait trouvé à redire.

Cela n'empêche pas ce gouvernement, comme ses prédécesseurs, de prétendre lutter contre l'évasion fiscale.

F. E.

• Université Paris-Sud – Orsay

Rigueur pour l'université et la recherche

Depuis plusieurs années, avec la loi Libertés et responsabilités des universités (LRU) de 2007, les universités ont leur autonomie... mais avec un budget réduit. Elles n'embauchent pratiquement plus que du personnel pour l'enseignement et la recherche. Elles font appel à la sous-traitance pour le ménage, le gardiennage des locaux, l'entretien des pelouses et

pour de plus en plus d'activités techniques.

À cela s'ajoute le fait que la dotation de l'État, censée couvrir les salaires des fonctionnaires, ne tient pas compte de leur évolution due à l'ancienneté. À Orsay, cela représente en 2012 un manque de deux millions d'euros. Les responsables des universités ont dénoncé cette situation. À Orsay,

il manquerait vingt millions d'euros pour fonctionner normalement.

Dans cette situation, le président de l'université d'Orsay avait annoncé qu'il ne financerait pas les filières d'enseignement où il n'y aurait pas assez d'élèves. Cela veut dire que les professeurs voulant malgré tout assurer ces enseignements ne seraient pas payés. Le président

a également annoncé début juin que le remplacement des départs des personnels techniques serait reporté, que les postes d'enseignants-chercheurs seraient gelés et que le nombre de professeurs invités diminuerait.

L'université est elle aussi au régime sec. La réforme LRU de 2007 avait en fait cet objectif.

Correspondant LO

Plus ils sont gros, moins ils paient

Les sociétés du CAC 40 paieraient 35 milliards d'euros d'impôts sur leurs résultats 2012, répartis entre les différents pays où elles exercent, soit 36 % de leurs bénéfices déclarés.

Ce chiffre, inférieur aux 37 milliards de dividendes qu'elles ont versés à leurs actionnaires, mais supérieur au taux de l'impôt sur les sociétés en France (33,3 %), a été repris par la presse mais donne une image complètement fautive de la réalité.

Ainsi, il inclut 13 milliards que Total prétend payer en impôts à l'échelle de la planète, alors qu'il s'agit essentiellement de la part reversée aux pays producteurs de pétrole, au titre des droits sur l'exploitation de leurs gisements. En France, Total prétend un déficit sur le raffinage pour afficher une perte nette et n'a payé aucun impôt depuis plusieurs années. Une bonne partie du reste est payée par les groupes dans lesquels l'État est un gros actionnaire, comme EDF, GDF Suez et Orange. À l'opposé, ArcelorMittal, par exemple, semble n'avoir payé d'impôt que deux fois sur les cinq dernières années.

Les combines permettant aux multinationales d'échapper à l'impôt sont multiples, du report des pertes au crédit impôt recherche, en passant par le « régime fille mère » ou le « sandwich hollandais ». La plus classique, parfaitement légale, consiste à créer des filiales pour transférer les bénéfices vers les paradis fiscaux et les coûts dans les pays où le taux d'imposition est plus élevé.

Au final, il est extrêmement difficile de savoir à quels États ces multinationales paient effectivement des impôts, et combien. En France, un rapport rédigé par un député UMP a estimé qu'entre 2007 et 2009 l'impôt versé par les sociétés du CAC 40 n'était que de 3,5 milliards par an, soit un taux d'imposition de 8 %, voire 3,3 % en excluant celles détenues en partie par l'État.

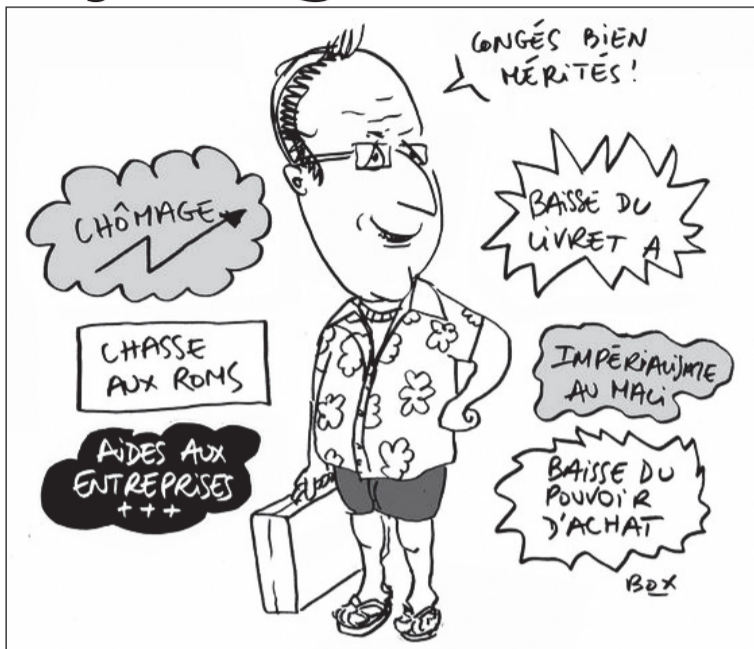
Serge FAUVEAU

• Tour de France de Hollande, plan de cohésion urbaine

Poudre aux yeux gouvernementale

Avant Auch et Périgueux, et après Dunkerque et Arles, la caravane présidentielle a fait étape mercredi 31 juillet à Clichy-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis. Et, comme pour le Tour de France, cette caravane de Hollande est surtout publicitaire, distribuant petites phrases et gadgets.

À Clichy, Hollande a fait déplacer foule, journalistes et hommes politiques pour qu'ils assistent à la signature d'un seul et unique CDI entre un jeune Clichois de 21 ans et une entreprise locale d'électricité. Voilà qui devait relancer le nouveau dispositif gouvernemental pour l'emploi des jeunes, les « contrats francs ». Ce dispositif prévoit de verser 5 000 euros en deux fois aux entreprises qui embaucheraient en CDI un jeune de moins de 30 ans en



recherche d'emploi depuis un an et résidant dans une zone sensible urbaine.

Samedi 3 août à Auch dans le Gers, Hollande a annoncé son intention de plus que doubler le nombre des emplois

francs prévus pour 2013. Pour le moment, il s'agit d'augmenter l'objectif qui était de 2 000 et qui passe à 5 000, et sans doute de tenter de masquer l'échec relatif du précédent plan. En effet ce sont 20 000 emplois

d'avenir qui ont été signés sur les 100 000 promis.

Vendredi 2 août, le ministre de la Ville François Lamy a pris le relais des annonces creuses, avec son projet de loi de cohésion urbaine dans lequel s'inscrivent les emplois francs. Il a parlé d'un « recentrage » des aides sur 1 200 territoires pauvres, désignés désormais par un sigle unique QP, quartier populaire. Mais ce recentrage intervient dans un contexte de baisse générale des moyens alloués aux collectivités, avec une purge de 4,5 milliards d'euros de dotation de fonctionnement imposée jusqu'en 2015. Selon Hollande, le problème serait le trop grand « saupoudrage » des aides, leur « dilution » sur « un nombre beaucoup trop important de quartiers. » Mais, sous prétexte de simplification et de disparition des classements en zones urbaines sensibles, ce

seront des moyens en moins pour les quartiers qui seront sortis des anciens dispositifs.

L'autre volet du projet, celui du « renouvellement urbain », vise la réhabilitation de 230 nouveaux quartiers. Or le budget annuel du ministère de la Ville est en baisse de 4 % pour un total de 504 millions d'euros. La réhabilitation des quartiers est estimée à 20 milliards d'euros. L'Agence nationale pour le renouvellement urbain (ANRU) promet 5 milliards. Pour le reste il faudra compter sur le bon vouloir des bailleurs de fonds privés et publics. Les moyens de l'ensemble des ministères seraient mis à contribution pour trouver des financements. Mais pour cela, l'État a déjà annoncé qu'il diminuerait d'autant les dotations aux collectivités locales.

Christian CHAUX

• Programmation militaire

Pas d'austérité pour les industriels de l'armement

Vendredi 2 août, le Conseil des ministres a adopté son projet de loi de programmation militaire pour les années 2014-2019. Pour ces six années, 190 milliards sont prévus, soit un peu plus de 30 milliards par an. Quant à savoir si ces prévisions, à supposer qu'elles soient acceptées par le Parlement, seront respectées au fil des ans, c'est encore une autre affaire. Le gouvernement propose, la crise économique dispose.

Les effectifs dépendant du ministère de la Défense vont continuer à baisser. D'environ 280 000 personnes aujourd'hui, ils devraient passer à 242 000 en 2019. Malgré cette baisse sensible, l'armée coûtera toujours aussi cher. Son budget annuel serait maintenu à 31,4 milliards par an jusqu'en 2016, puis augmenterait un peu pour atteindre 32,5 milliards en 2019. Moins d'argent sera consacré aux salaires, c'est que davantage va aux matériels.

C'est bien sous cet angle que la presse financière analyse le projet, cherchant à déterminer quel secteur et quels industriels vont perdre ou gagner. Tout va bien pour les fabricants de blindés ou d'hélicoptères de combat, un peu moins bien pour ceux de sous-marins d'attaque ou de frégates, énormes machines dont la production s'étale sur des années.

Pour Dassault en revanche, la situation n'est catastrophique qu'en apparence. L'armée de l'air n'achèterait que 26 des 66 Rafale produits au rythme de 11 par an. Il faudrait donc en vendre 40. Sauf

Ce prétendu bijou de technologie militaire devra sans doute continuer à tuer français et uniquement français.

Pour financer tout cela, l'armée va faire un effort et vendre un certain nombre d'immeubles, de terrains et de participations dans des groupes industriels. Mais le plus gros sera fourni, comme d'habitude, par les impôts. Que ne ferait-on pas pour que l'État français soit en mesure de « tenir son rang » parmi les puissances et d'intervenir militairement un peu partout dans le monde pour défendre les intérêts politiques et économiques



de sa bourgeoisie!

Cela coûte cher au petit peuple? Peut-être, mais cela

permet à des industriels de marcher les poches pleines.

Vincent GELAS

• Crédit impôt compétitivité aux entreprises

Racketteurs cyniques, politiciens hypocrites

« Des PME rackettées par les grands groupes, des grands dirigeants qualifiés de prédateurs ». Une enquête du Parisien, parue le 17 juillet, revenait sur le Crédit impôt compétitivité aux entreprises (CICE), ces vingt milliards de cadeaux faits au patronat, que le gouvernement présentait en janvier dernier comme une de ses mesures phares de la relance.

Cette mesure est entrée en vigueur le 1^{er} janvier. Il s'agit d'une réduction d'impôt sur

les sociétés de 4 % de la masse salariale, hors salaires supérieurs à 2,5 fois le smic.

Mécaniquement, ce sont les plus grands groupes qui bénéficient de la plus grande part de ce cadeau. Mais la position dominante de ces trusts leur permet d'obtenir encore plus.

Vingt grands groupes ont envoyé un courrier, quasiment identique, à leurs sous-traitants : « Nous vous demandons d'appliquer à votre facturation pour 2013, une formule de correction tenant compte de la déduction du taux de CICE. »

Autrement dit, puisque vous bénéficiez d'un crédit d'impôt, vous pouvez nous en faire profiter en baissant vos prix.

De Fleur Pellerin à Benoît Hamon, le gouvernement a condamné cette démarche comme une forme de racket. Même le Medef a pris ses distances. Mais ce racket n'est en fait qu'un épisode de ce que les défenseurs du capitalisme appellent la concurrence.

De la gauche de gouvernement à l'extrême droite, tous les politiciens se disent champions de la défense des petites entreprises. Mais aucun

d'entre eux ne se soucie des principales victimes que sont les salariés. C'est sur leur dos que les fournisseurs, les sous-traitants, récupèrent ce que leur volent les grands groupes donneurs d'ordres.

« Je ne crois pas à la lutte des classes. Tous les patrons de PME que je rencontre sont en osmose avec leurs salariés » : les travailleurs des PME qui affrontent tous les jours bas salaires, exploitation et licenciements, apprécieront ces paroles tenues par la ministre Fleur Pellerin.

C. C.

• Pénibilité du travail

Une diversion dans l'attaque contre les retraites

Les attaques contre les retraites sont le chantier gouvernemental de l'été. Marisol Touraine, la ministre des Affaires sociales, promet qu'il n'y aura pas de réforme brutale, qu'elle ne s'appliquera que petit à petit et qu'il n'y aura pas d'ici à 2020 d'accélération de l'augmentation de la durée de cotisation. Elle se veut rassurante, mais confirme en tout cas que cette durée va bien augmenter. Le patronat de son côté réclame qu'en 2020, on doive cotiser 44 années pour une retraite à taux plein.

En attendant le détail du projet gouvernemental, la ministre et ses interlocuteurs patronaux et syndicaux dissertent sur la pénibilité. Depuis la réforme Fillon de 2003, les mesures prises sous le prétexte de compenser la pénibilité du travail ont en effet toujours servi à déguiser les attaques contre l'ensemble des retraites.

La ministre a parlé, jeudi 1^{er} août, de points de pénibilité qui seraient cumulés par le salarié en fonction du nombre de mois passés à des travaux pénibles. Ces points donneraient droit à des trimestres de retraite, à des congés formation ou peut-être encore à un complément de salaire en fin de carrière. Les deux milliards que pourrait coûter ce dispositif seraient fournis par une cotisation de toutes les entreprises, par une sur-cotisation des entreprises faisant effectuer ces



travaux pénibles et enfin par la solidarité nationale, c'est-à-dire en priorité par les cotisations et impôts des salariés.

Quelles sont les chances de voir ce système fonctionner? Sarkozy avait instauré en 2010 une retraite pénibilité à 60 ans. Sur 30 000 salariés qui y auraient eu droit, 5 700 seulement en ont bénéficié: moins d'un sur cinq. 1 400 ont vu leur dossier refusé. Les autres n'ont pas déposé de dossier, par manque d'information ou à cause de la difficulté à prouver la pénibilité.

Dans le cas présent, comme

ce sont les entreprises elles-mêmes qui devraient attribuer les points pénibilité, on peut déjà prévoir qu'elles ne déclareront que le minimum, aussi bien pour alléger leur propre sur-cotisation pénibilité que pour alléger l'ensemble de la cotisation des entreprises. Mais le Medef s'indigne déjà: «*Gérer la pénibilité avec la réforme des retraites est absurde et injuste. C'est une question de conditions de travail, et pas de retraites.*» Et voilà ces bons apôtres qui prônent la prévention et regrettent qu'il n'y ait eu sur ce sujet «*aucune étude d'impact,*

ni pour son financement ni pour ses modalités pratiques.»

Ils ont raison sur un point: la pénibilité n'a rien à voir avec la retraite. La pénibilité ne devrait tout simplement pas exister. Les méthodes, les moyens pour l'éviter sont connus: il faut imposer au patronat de les mettre en œuvre, et d'embaucher en suffisance. Tout comme il faut imposer le retour à la retraite pour tous à 60 ans. Ce n'est pas une question de négociations, c'est une question de rapport de force entre patronat et monde du travail.

Vincent GELAS

• Natation

Le revers des médailles

À l'occasion des championnats du monde de natation à Barcelone, on a eu droit aux cocoricos d'usage sur les médailles remportées par les nageurs français: «*Apothéose... Feux d'artifice... Vitalité de la natation tricolore*», etc. Mais le haut niveau auquel parvient une infime minorité de sportifs n'arrive pas à masquer le fait que la majorité de la population est confrontée à la pénurie de piscines publiques ainsi qu'à la vétusté de nombre d'entre elles.

Un habitant sur cinq ne sait pas nager. Mais apprendre à nager, ou tout simplement se détendre dans une piscine, relève de la gageure.

Il y a moins de trois mille piscines municipales, celles dont les tarifs sont accessibles à la population, très inégalement réparties sur le territoire. Certaines régions, telles la Corse

ou les DOM-TOM, n'en possèdent aucune, et les banlieues ou les régions populaires à forte croissance démographique sont aussi les moins bien loties. Une ville comme La Courneuve, en Seine-Saint-Denis, n'en a pas, les habitants devant se reporter sur la seule piscine publique de Saint-Denis, ville elle aussi très peuplée. À Lyon, à la mi-juillet,

les piscines, prises d'assaut à cause de la chaleur, ont été obligées de refuser du monde, et l'une d'entre elles a même été fermée une journée, la sécurité n'étant plus respectée.

La plupart des groupes scolaires ne possédant pas de bassin de natation, les piscines publiques sont réservées aux élèves les trois quarts de l'année, puisque l'enseignement de la natation est en principe obligatoire. Le public, lui, a toujours la possibilité d'y aller le matin entre 7 heures et 8 h 30... horaires qui n'encouragent guère les vocations sportives. Quant aux plages horaires réservées aux scolaires, elles font à chaque

rentrée l'objet d'après négociations entre les professeurs d'EPS des établissements qui se partagent la même piscine. Si l'on retire le temps de trajet aux deux heures accordées à chaque classe, il reste au maximum une heure réellement passée dans le bassin chaque semaine, et cela seulement une partie de l'année scolaire.

Signalons que, face à la pénurie des piscines publiques, la France compte environ 1,5 million de piscines privées, dont un quart dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Certains savent donc nager et même surnager!

Marianne LAMIRAL

Des députés UMP pas pressés de payer

Les banques n'ont fait aucune difficulté pour accorder un report de paiement à l'UMP. Sur les onze millions d'euros d'ardoise laissée par Sarkozy, suite à l'invalidation de ses comptes de campagne, l'UMP avait sans difficulté recueilli 8,3 millions en trois semaines. Voilà qui donne une idée du milieu social, pour le moins aisé, de ces gens-là!

En revanche, un tiers de députés UMP se font tirer l'oreille pour donner. «*Il nous fait perdre la présidentielle, il nous fait payer ses comptes de campagne et il nous présente la facture*», a constaté l'un d'entre eux, représentatif de l'état d'esprit de ceux qui se sont rendu compte après coup qu'ils avaient misé sur le mauvais cheval.

Quant à Sarkozy, il a joué les grands seigneurs en versant 7 500 euros, la somme maximum que l'on peut verser annuellement pour soutenir un parti politique. Sauf qu'il n'a pas dit qu'il récupérerait l'an prochain les deux tiers de cette somme sous forme de réduction d'impôt. Il n'a pas non plus proposé de prendre à sa charge les dépenses que le Conseil constitutionnel n'a pas validées, alors que rien, légalement, n'interdit à un candidat de financer lui-même sa campagne. Pourtant, avec quelques conférences internationales, qu'il facture entre 75 000 et 150 000 euros, le tour était joué.

M.L.

Les banquiers peuvent dire merci

Le taux d'intérêt du livret A est passé de 1,75 % à 1,25 % depuis le 1^{er} août. Mauvaise nouvelle pour les foyers populaires, mais bonne nouvelle pour les banquiers, qui ne cessent de dénoncer le livret A parce que son succès leur fait de l'ombre en captant la plus grosse partie de l'épargne populaire.

Décidément, le gouvernement n'a rien à refuser aux banquiers. Le mois dernier, il annonçait qu'ils pourraient disposer de 30 milliards d'euros supplémentaires sur la collecte de l'épargne, au lieu de les reverser à la Caisse des dépôts pour financer le logement social.

C'est ce qui s'appelle choisir son camp.

J.J.L.

• Air France

Non aux suppressions d'emplois !

La direction d'Air France n'aura même pas attendu les derniers départs de son plan Transform 2015, qui a déjà supprimé 5 122 emplois depuis 2012, soit un dixième des effectifs de la compagnie, qu'elle revient à la charge. Le 31 juillet, lors d'un comité central d'entreprise (CCE), elle a annoncé un nouveau plan de suppressions d'emplois.

C'est en octobre qu'elle devrait préciser les modalités de ce plan, dont la mise en œuvre est prévue pour début 2014. Mais, d'après ce qu'a déjà annoncé la direction, il se solderait par la disparition de plus de 2 500 emplois supplémentaires dans le secteur du Fret (transport de marchandises par avions cargos) ainsi que sur les lignes du court et

moyen-courrier, celles qu'empruntent les passagers circulant en France et en Europe.

La direction de la compagnie fermerait aussi des lignes qu'elle estime déficitaires ou reverrait à la baisse la fréquence de leur desserte. Elle envisage aussi de transférer certaines de ces lignes aux filiales low cost du groupe Air France-KLM, Transavia et HOP. Cela entraînerait le retrait d'une cinquantaine d'avions de la flotte de la compagnie, avec les conséquences que l'on peut deviner pour l'emploi des pilotes, hôtesses et stewards, ainsi que des mécaniciens qui assurent la maintenance de ces appareils.

Pourtant Air France ne va pas si mal que cela. Il y a peu, elle a passé commande de 50 avions et pris en plus une option sur 50 autres, ce qui représente un joli paquet de

millions d'euros. Le groupe Air France-KLM sait aussi trouver l'argent pour créer des joint-ventures (sociétés communes à deux ou plusieurs compagnies) aux quatre coins de la planète et prendre des participations dans d'autres compagnies aériennes.

Avec ces nouvelles suppressions d'emplois annoncées, si elle parvient à ses fins, Air France en aura supprimé près de 15 000 en l'espace de quatre ans.

Ce nouveau mauvais coup déclencherait-il la colère des travailleurs de la compagnie ? En tout cas, ce serait la meilleure chose qui puisse arriver. Sinon, la direction, soutenue par le gouvernement, n'aura aucune raison d'arrêter son offensive contre ses salariés.

Correspondant LO



De l'art de maquiller les chiffres

Les dirigeants d'Air France viennent de démontrer une nouvelle fois à quel point ils sont virtuoses dans l'art de jongler avec les chiffres, en l'occurrence avec les résultats économiques de la compagnie pour le premier semestre 2013.

Fin juillet, devant un parterre de journalistes, la direction de la compagnie a appuyé sur l'amélioration du résultat d'exploitation. « *Principal indicateur de la performance, commente le quotidien économique Les Échos, il était bénéficiaire de 79 millions d'euros au deuxième trimestre 2013, contre une perte équivalente l'an passé. (...) Et ce, sans hausse des tarifs, uniquement grâce à la baisse des coûts* – due principalement aux suppressions d'emplois – de

2,7 % d'avril à fin juin. » La compagnie a aussi mis en valeur l'augmentation de son chiffre d'affaires global et du cash-flow disponible (les fonds en caisse), ainsi que la réduction de sa dette vis-à-vis des banques (900 millions en un an) et la baisse du coût unitaire par passager transporté. Quant aux « *baisse d'effectifs et au gel des salaires et des avancements* », ils se sont traduits « *par une baisse de 1,1 % des charges de personnel sur un an* », déplore le quotidien cité, qui estime sans doute que la direction aurait pu voler encore plus au personnel, tout en devant reconnaître que, « *une fois encore, les résultats semestriels d'Air France-KLM offrent des raisons d'espérer* » pour les actionnaires.

Quelques jours plus tard, mais cette fois dans le but

d'inquiéter ses salariés pour les inciter à accepter un nouveau tour de vis, la présentation que la direction a faite au CCE de ces mêmes données avait une tout autre tonalité : résultats d'exploitation et chiffre d'affaires en baisse en France et en Europe, environnement économique dégradé, résultat net négatif qui diminue les capitaux propres et affaiblit la structure financière du groupe, etc.

Qu'un patron puisse dire tout et son contraire n'étonnera pas grand monde. Mais dans ce cas, force est de constater aussi que, si « les chiffres ne mentent pas », comme le rabâchent patrons et gouvernants, la façon dont ils les assaisonnent sert surtout à justifier leurs mauvais coups contre les travailleurs.

Correspondant LO

• Behr France - Rouffach (Haut-Rhin)

Accord de « compétitivité » : un accord de dupes

À l'entreprise Behr France de Rouffach qui emploie un millier de salariés produisant des radiateurs pour l'automobile, la direction a finalement laissé une journée, jeudi 25 juillet, aux syndicats pour signer ou pas un accord que l'on ne peut qualifier que d'odieuse chantage.

Depuis plusieurs mois la direction avait mis les salariés sous pression, les menaçant d'un plan de licenciements dû selon elle à la perte d'un

marché. Elle a d'abord retardé les négociations salariales, les faisant dépendre de l'obtention d'un nouveau marché. Ensuite elle a prétendu qu'elle n'obtiendrait ce marché qu'à la condition que les salariés acceptent de rendre des RTT, un gel des salaires pendant trois ans et une baisse des effectifs de 10 %. Puis, profitant de la loi récente du gouvernement socialiste, la direction a proposé un accord de compétitivité, avec le gel des salaires pendant deux ans et la perte de cinq jours (sur quinze) de

RTT, contre la promesse de ne procéder à aucun plan de suppression d'emplois dans les deux ans.

La CGC, la CGT et des salariés souhaitant pouvoir bénéficier d'une prime de départ proposée dans l'accord ont alors demandé que soit organisé un référendum sur l'accord, tandis que les trois autres syndicats – CFTC, CFDT, UNSA – et l'inspection du Travail s'y sont opposés. Mais la direction, sautant sur l'aubaine, a organisé le référendum le 28 juin, où deux

tiers des salariés ont dit oui, un tiers donc tenant à dire non au chantage. Vendredi 26 juillet, le lendemain de l'ultimatum, tous les syndicats ont finalement décidé de signer l'accord, même ceux qui l'avaient dénoncé. Mais la seule certitude, dans cet accord, ce sont les reculs imposés aux travailleurs car, malgré tout ce qu'elle dit, il est bien sûr possible que la direction tente de supprimer des emplois, et même avant deux ans. De son côté, le président de Behr France a reconnu : « *Cet accord va permettre*

de réduire les coûts salariaux d'environ 10 %. »

Le groupe Mahle, qui est devenu majoritaire il y a un mois à Behr et qui menace déjà de fermer un autre site, à Ingersheim à 20 km de là, avec 270 personnes, est un groupe de 48 000 salariés qui a fait 149 millions d'euros de revenu net l'an dernier. Autant dire qu'il aurait largement les moyens de maintenir les emplois et les salaires de tous, à Ingersheim comme à Rouffach.

Correspondant LO

• Natixis

Nouveau plan de suppressions d'emplois

La banque Natixis, une filiale du groupe des Banques populaires et des Caisses d'épargne, a annoncé sa décision de supprimer de 500 à 700 postes dans le monde. Au niveau de la finance ce groupe pèse lourd, il se présente comme le deuxième acteur bancaire en France et emploie 20 198 personnes au total. 38,4 % de son activité est basée hors de France.

L'intention clairement avancée par la direction est de gagner plus, en investissant plus dans les pays à forte croissance. Il s'agit selon elle de compenser les torts que la crise lui aurait infligés.

Ce nouveau plan de suppressions de postes arrive après celui de 2009, qui avait aussi pour but d'accélérer les rentrées d'argent. Mais la direction estime qu'en 2009 elle a mis trop d'argent sur la table: de nombreux cadres sont partis avec plusieurs centaines de milliers d'euros en poche. Évidemment la banque n'en a pas souffert, mais elle aurait perdu 400 millions d'euros en

supprimant environ huit cents postes à Natixis et autant chez les prestataires. Cependant, le gros de ses ennuis est dû aux pertes dans les prêts hypothécaires, les « subprimes », pour un montant de 3,7 milliards.

En 2013, elle espère donc faire partir en préretraite ces centaines de travailleurs à moindre coût. Selon un accord négocié entre syndicats et direction, il n'y aurait aucun licenciement. Si l'accord entre en vigueur après le comité central d'entreprise du 2 septembre, les salariés seraient mis à la porte avec 32 mois de salaire et une somme ne dépassant pas 250 000 euros. Dans le



chantage qu'exercera la direction, il sera sans doute question de l'ANI, le nouvel accord national interentreprises qui demande aux travailleurs de choisir entre le Pôle emploi et l'obligation d'accepter ces conditions.

Les syndicats arguent qu'ensuite il n'y aura pas de licenciements pendant trois ans. Peuvent-ils en être sûrs? En revanche, il est certain que le plan devrait être bouclé avant 2014 car pour les banquiers le temps presse.

Après l'annonce, le titre a augmenté à la Bourse de Paris: pour ces pauvres banquiers et autres parasites touchant des dividendes, n'est-ce pas l'essentiel?

Claire DESPLANTES

• Pôle emploi – Seine-Saint-Denis

Le ras-le-bol s'exprime

Les salariés de la plateforme téléphonique de Pôle emploi à Noisy-le-Grand ont débrayé jeudi 1^{er} août. Ils doivent en effet tenter de répondre aux appels d'un nombre croissant de demandeurs d'emploi avec toujours moins de moyens et des conditions de travail qui ne cessent de se dégrader.

Sur cette plate-forme, qui existe depuis quatre ans, trois cents salariés sont chargés de répondre au téléphone aux demandeurs d'emploi de toute la région parisienne. On leur demande d'assurer en moyenne

soixante appels par jour. Or, si beaucoup peuvent être réglés rapidement, de plus en plus de demandes obligent les agents à rentrer dans le détail des dossiers, en particulier pour l'indemnisation. Leurs interventions permettent souvent de débloquer des situations qui ne peuvent pas l'être en agence, faute de personnel, et cela alors que la formation qu'ils reçoivent est très sommaire.

Bien entendu, avec la crise, le nombre d'appels augmente et il est de plus en plus difficile de prendre le temps de les gérer efficacement, d'autant que ces agents sont soumis à un flicage permanent, tournant

parfois au harcèlement, de la part de l'encadrement. En effet l'objectif premier de ces agents du management est d'atteindre le sacro-saint taux de décrochés (nombre d'appels effectivement répondus).

Les chefs vérifient donc l'heure à laquelle les agents prennent leur premier appel, minutent leurs pauses, font des remarques déplacées à ceux dont ils jugent les pauses-pipi trop fréquentes ou trop longues, y compris aux femmes enceintes, etc. Bienvenue à l'école maternelle!

Et comme si cela ne suffisait pas, la direction va requalifier l'intitulé du poste des nouveaux

arrivants en « agents d'accueil », avec un coefficient inférieur qu'ils ne verront pas augmenter de sitôt, puisque sur cette plateforme il n'y a aucune possibilité de progresser. Cela représente un manque à gagner évident pour les salariés nouvellement embauchés et un mépris pour le travail de tous.

Le ras-le-bol accumulé a donc fini par s'exprimer, le 1^{er} août, par une heure de débrayage qui a rassemblé une cinquantaine de travailleurs sur 150 présents ce jour-là. C'était la première fois qu'un mouvement avait lieu sur la plate-forme et cela a entraîné fureur et panique de la

direction. Après avoir menacé plus ou moins directement les travailleurs qui organisaient le débrayage, la direction a fait filtrer les accès au siège, de peur de voir les grévistes le prendre d'assaut.

Du côté des travailleurs, le débrayage aura été l'occasion de discuter entre eux des problèmes, de se donner rendez-vous à la rentrée pour continuer à se faire entendre, et surtout, de relever la tête, sans oublier la petite cerise sur le gâteau: voir les chefs empoigner les téléphones pour tenter de répondre aux demandeurs d'emploi!

Correspondant LO

• La Poste – Clermont-Ferrand

En lutte pour un même salaire pour tous

À Clermont-Ferrand, plus d'une centaine de postiers ont fait grève et manifesté ces dernières semaines, puis ont déposé plainte auprès du conseil des prud'hommes pour obtenir le paiement d'arriérés de salaire.

La Poste a beau être une entreprise de service public, elle se comporte comme n'importe quel employeur du privé: elle cherche à diviser les travailleurs en versant des salaires et des primes différents selon les catégories. Ainsi ceux qui n'ont pas le statut

de fonctionnaires sont moins bien payés. Les primes que reçoivent les contractuels sont arbitraires et toujours inférieures à celles touchées par les titulaires.

D'où le mécontentement des salariés concernés: ils revendiquent à travail égal, salaire égal, avec le soutien du syndicat CGT et même aussi de la Cour de cassation, qui vient de condamner ces pratiques discriminatoires.

Espérant obtenir satisfaction dans les meilleurs délais, les postiers mobilisés ont

déposé un référé auprès des Prud'hommes. Ils demandent non seulement le rattrapage des arriérés de rémunération, mais aussi 5 000 euros de dommages et intérêts, soit plus de 11 000 euros au total pour chacun d'entre eux, ce qui obligerait La Poste à lâcher environ un million d'euros.

Malgré cette demande en référé, le jugement a été repoussé. Ainsi, pour La Poste, ces travailleurs sous-payés devront encore attendre des mois pour toucher leur dû.

Correspondant LO

Pas de crédit pour les travailleurs pauvres

Le gouvernement a annoncé son intention de ne pas revaloriser en 2014 la prime pour l'emploi, ce crédit d'impôt en faveur des travailleurs dont les salaires, trop faibles, ne leur permettent pas de joindre les deux bouts. Ce gel a été instauré sous Sarkozy en 2009 et a déjà été depuis régulièrement reconduit, y compris en 2013 sous Hollande.

La prime pour l'emploi a coûté en 2013 au budget de l'État 2,5 milliards d'euros pour six millions de bénéficiaires: une goutte d'eau par

rapport aux dizaines de milliards de cadeaux divers du gouvernement au patronat et aux riches contribuables, cadeaux eux aussi reconduits et même augmentés des 20 milliards d'euros annuels du crédit d'impôt compétitivité par le gouvernement Hollande.

C'est vraiment prendre dans la poche des pauvres pour donner aux riches, et c'est inique: l'augmentation des salaires, des retraites, des prestations sociales est pour la population une urgence vitale.

J.J.L.

• Technocentre Renault – Guyancourt (Yvelines)

Pour les actionnaires, ça roule

Le 26 juillet, les dirigeants du groupe Renault ont publié les résultats du premier semestre 2013. Bien que les chiffres bruts (39 millions d'euros de bénéfice net) soient inférieurs à ceux du premier semestre 2012 (746 millions), leur communiqué vante le « succès des nouveaux modèles » et la « maîtrise des coûts ».

Il faut savoir que les patrons de Renault ont, de plus, provisionné 512 millions d'euros pour, selon eux, faire face au manque à gagner dû à l'embargo sur l'Iran, ainsi que 173 millions destinés à financer les milliers de suppressions de postes envisagées suite à l'accord de compétitivité de mars 2013. Sans cette opération comptable, leur bénéfice est quasiment à la hauteur de celui du premier semestre 2012. On comprend pourquoi la Bourse a fait écho à la satisfaction des dirigeants de Renault, en

affichant aussitôt une hausse de 5% de l'action. Les actionnaires ont de quoi se réjouir, après avoir reçu cette année 508 millions de dividendes : avec 43%, l'entreprise est troisième sur le podium des plus fortes hausses du CAC 40 au premier semestre.

Ces millions ne tombent pas du ciel. Au cours des dernières semaines précédant les congés, au Technocentre de Guyancourt, les pressions continuaient sur les salariés pour qu'ils quittent Renault. Dans le plan de compétitivité,

véritable plan de régression sociale, les patrons prévoient 8 250 suppressions de postes sur l'ensemble des sites Renault en France, dont 2 500 dans les bureaux d'études. Tout est mis en œuvre pour y parvenir et pour que le plus grand nombre possible de travailleurs prennent leur compte.

À plusieurs reprises, la hiérarchie a relancé certains salariés de 57 ans et plus pour qu'ils partent avant l'âge de la retraite... avec un salaire amputé. Et pour les plus jeunes, c'est paraît-il « l'occasion de découvrir d'autres métiers », en dehors de l'entreprise, bien sûr. Autre pression, certains directeurs continuent d'envoyer aux salariés des e-mails au cours du week-end, demandant que

le travail soit effectué pour le lundi, ou bien des e-mails nocturnes. Ce sont aussi des appels bien en dehors des heures de travail, dans la soirée ou le week-end. Quant aux dossiers non terminés par les employés qui quittent Renault, ils sont transférés à leurs camarades de travail qui restent, augmentant ainsi la charge de chacun.

La direction prévoit aussi de mettre en prestation certains grands secteurs d'études actuellement traités par Renault. Les salariés concernés devront soi-disant choisir entre travailler dans une société de prestation ou être licenciés. Or les salariés de Renault qui travaillent tous les jours à leurs côtés ne connaissent que trop les conditions des quelques centaines

de collègues prestataires : leurs contrats sont renouvelés tous les trois mois, ils sont informés au dernier moment s'ils sont repris ou non en prestation.

Quant aux travailleurs des usines, Renault a commencé, site par site, à tenter de leur imposer un allongement du temps de travail, sans les payer plus. Au contraire, les salaires sont quasiment bloqués. Des jours de RTT sont supprimés. Partout c'est la recherche de la productivité, au mépris des conditions de travail et des risques d'accidents.

Les millions annoncés, produits par le travail des salariés, doivent servir à augmenter les salaires, non les actionnaires !

Correspondant LO

• Renault-Douai

Débrayages avant les congés

Les travailleurs de Renault Douai sont partis en congés. Ils reprendront fin août. Mais dans quelles conditions ? L'inquiétude est réelle et s'est manifestée dans de nombreux débrayages au cours des deux dernières semaines de travail.

D'abord, la chaleur était insupportable. À 31° dehors, il en fait 40 dans l'atelier, surtout à l'étage, sous les toits. La climatisation est insuffisante, les ventilateurs inefficaces. La direction demandait parfois aux pompiers de l'usine d'arroser le toit pour faire un peu baisser la température. L'usine doit soi-disant produire bientôt des véhicules haut de gamme. En ce qui concerne la climatisation, on le voit, c'est déjà du très haut de gamme ! La direction faisait parfois distribuer des bouteilles d'eau, et parfois non, comme si c'était trop cher.

Mais surtout les conditions de travail empirent. La direction a supprimé des postes de travail et raccourci les pauses. C'est l'application du récent accord de compétitivité qui veut que l'on travaille plus... avec moins de monde. 603 salariés ont choisi le départ anticipé, et on les comprend. Mais ils ne sont pas remplacés. Au contraire, la direction pousse les travailleurs à être mutés vers d'autres sites. 564 salariés sont ainsi déjà en détachement.

Mais Renault veut encore supprimer des postes. C'est la feuille de route des chefs, en vue des modèles haut de gamme programmés pour dans un an ou deux. Il faut « améliorer la productivité, le professionnalisme, la flexibilité », etc. Cela amène certains chefs à sanctionner et à aboyer carrément. D'autres dépriment, car ils ne se voient pas décider de qui doit rester et qui doit partir.



Ceux-là rechignent, et c'est tant mieux, à appliquer la politique de Renault.

Cela s'est vu en particulier le samedi 20 juillet. La direction avait décrété un samedi au volontariat, payé à 125% et avec le transport en bus assuré. C'était le lendemain d'un débrayage très suivi. Il y a eu très peu de volontaires. Il y avait là surtout

des chefs et des techniciens à qui la direction n'avait pas vraiment laissé le choix. En tout et pour tout, 25 véhicules ont été produits sur toute la durée du poste, alors que l'usine entière tournait à 45 véhicules produits par heure !

Même les syndicats signataires de l'accord de compétitivité, comme FO, premier

syndicat de l'usine, se montraient critiques et réclamaient « l'écoute et le respect » de la part de la direction. Ils appelaient aussi à des débrayages. Ils sentaient bien que beaucoup pensent que la direction prépare des conditions encore aggravées au retour des congés, et qu'ils n'en veulent pas !

Correspondant LO

• Toyota – Onnaing (Nord)

Une rentrée qui s'annonce tendue

Vendredi 26 juillet, l'arrêt des lignes de production pour trois semaines de congés payés a été salué à coups de klaxon, de cris et de huées par les ouvriers de Toyota.

Ce soulagement faisait suite au ras-le-bol accumulé face à la dégradation des conditions de travail ; dégradation qui continuera à la

rentrée. La direction de l'usine a en effet annoncé des samedis obligatoires, en plus de tous ceux déjà effectués d'avril à la mi-juillet. Ainsi, elle prévoit de faire travailler les samedis 31 août, 7, 14, 21 et 28 septembre, les 12 et 19 octobre, les 9 et 16 novembre et les 7 et 14 décembre. Cela en plus des 20 à 40 minutes de travail supplémentaires chaque jour.

Le travail augmente, mais pas les salaires. La prime d'intéressement versée fin juillet, par exemple, est en forte baisse. Au total, depuis le 1^{er} janvier, c'est 568 euros en moins pour chacun par rapport à l'an dernier.

Toutes ces attaques, pour augmenter le temps de travail, pour baisser les primes et les salaires, font partie d'un

plan général que Toyota Onnaing est en train de dérouler semaine après semaine. Pour l'imposer, la direction augmente la pression. Elle recommence à sanctionner lourdement et à licencier individuellement chez les ouvriers, mais aussi chez les secrétaires et parmi les agents de maîtrise.

Juste avant les congés, la direction de Toyota a réuni

l'ensemble de l'encadrement et a demandé aux agents de maîtrise de profiter des congés pour « se remettre en question » et autres propos jugés par beaucoup comme menaçants.

À force de tirer sur la corde, celle-ci finira par casser, ce qui remettra en question toute la politique de régression sociale aujourd'hui imposée.

Correspondant LO

• Italie

Après sa condamnation pour fraude fiscale

La pourriture de Berlusconi et celle du système

Malgré toutes les manœuvres de retardement de l'armée d'avocats dont s'entoure Berlusconi, celui-ci a finalement été condamné jeudi 1^{er} août de façon définitive. La Cour de cassation italienne a statué ce jour-là sur sa condamnation à quatre ans de prison pour la fraude fiscale et les autres délits pratiqués dans le cadre de sa société Mediaset. Mais cette condamnation, qui n'est que l'application laborieuse de la loi, suffit à mettre l'Italie au bord de la crise politique.

En fait, les quatre ans de la condamnation sont réduits à un an du fait d'une loi d'amnistie. De plus, du fait de son âge, Berlusconi n'ira pas en prison : pour effectuer sa peine il devra opter entre l'assignation à résidence et des travaux d'intérêt général. Mais, à titre de garantie qu'il ne se rendra pas à l'étranger, il a déjà dû rendre son passeport. Enfin, du fait d'une loi anti-corruption, il devrait être déchu de son mandat de sénateur.

D'autres procès sont en cours contre Berlusconi. Il est notamment condamné en première instance à sept ans de prison pour recours à la prostitution de mineure dans l'affaire de la jeune Ruby et des soirées « bunga-bunga », affaire dans laquelle il a fait appel. Bien sûr, après la sentence de la cassation comme après les autres, Berlusconi se dit innocent comme l'agneau et crie à la persécution qu'exerceraient contre lui des juges « communistes ».

Du côté des dirigeants de son parti, le PdL (Peuple de la liberté), l'attitude normale serait évidemment de prendre acte de la condamnation et de laisser leur leader régler ses problèmes judiciaires, sans considérer que le parti est impliqué. Mais non, reconnaissant au fond que le PdL n'est rien d'autre qu'une créature de ce magnat de l'audiovisuel et eux-mêmes ses serviteurs stipendiés, ses responsables lui emboîtent le pas. Et de parler d'atteinte intolérable à la démocratie, de faire appel au président de la République et d'exiger une réforme de la justice, puisqu'elle leur est défavorable !

C'est que Berlusconi et le PdL ont un atout en mains : après les élections de mars dernier, la seule solution gouvernementale trouvée a été la mise en place du gouvernement d'Enrico Letta, appuyé par le Parti démocrate de centre-gauche (PD) et par le PdL de Berlusconi. Le chantage est donc clair : ou bien



l'on trouve le moyen de sauver Berlusconi et sa carrière politique, ou bien le PdL se retire de la coalition, provoquant la crise et des élections anticipées que le PD, qui s'est déjà bien déconsidéré au gouvernement, n'est pas du tout sûr de gagner.

Devant cette menace, les divers représentants de la

bourgeoisie font savoir qu'ils tiennent avant tout à la stabilité gouvernementale, sans laquelle l'Italie pourrait de nouveau devenir la cible de la spéculation financière. En conséquence de quoi les partis de gouvernement sont appelés à faire preuve de « responsabilité ». Mais, Berlusconi et le PdL se montrant

irresponsables et faisant passer le sort de leur escroc de leader avant celui du gouvernement et du pays, cela signifie que le PD est appelé à être responsable pour deux.

Après avoir avalé bien des couleuvres, à commencer par le fait de gouverner avec le PdL et le triste personnage qui le dirige, le PD est donc appelé à en avaler d'autres, par exemple en faisant passer des lois qui sauveraient la mise à Berlusconi. Il y est certainement prêt, mais non sans un mal au ventre croissant, qui pourrait bien déboucher sur une crise interne, voire une scission du PD.

Le PD, issu notamment de l'ex-Parti communiste qui a renié toutes ses idées, a fait de la responsabilité à l'égard de la bourgeoisie italienne son credo. Il a assumé sans broncher toutes les politiques d'austérité et les attaques antiouvrières qu'elle exigeait. Eh bien, le PD doit aussi assumer la pourriture du système politique qu'il prétend diriger, une pourriture dont le combinard mafieux et fraudeur Berlusconi est le plus beau spécimen. Quand on se veut « responsable » vis-à-vis de la bourgeoisie, il faut l'être jusqu'au bout, quitte à y laisser toute son influence.

André FRY

• Île de La Réunion

Profits assurés pour patrons assistés

Après avoir fait tout un tapage à propos d'éventuelles baisses des aides européennes, en l'occurrence celle du Programme d'option spécifique à l'éloignement et à l'insularité (POSEI), les planteurs de canne de La Réunion se disent aujourd'hui satisfaits. Le commissaire européen à l'Agriculture s'est rendu dans l'île les 30, 31 juillet et 1^{er} août à l'invitation d'un député européen du Parti communiste réunionnais. Il a assuré aux planteurs et aux usiniers que l'enveloppe POSEI, qui

s'élève à 95 millions par an, dont 51 millions pour la seule filière canne, sera reconduite à l'identique pour la période allant de 2014 à 2020.

Depuis quelques mois déjà, planteurs et usiniers étaient montés à Paris plaider leur cause auprès des sénateurs et députés, notamment ceux de l'outre-mer, qui leur ont promis de défendre leurs intérêts auprès des émissaires européens.

Actuellement, un peu plus de 80 % des 51 millions du POSEI sont reversés aux planteurs grâce au prix de la tonne de

canne payé par les usiniers, le reste tombant dans les poches du groupe Tereos. Cette somme ne représente en fait qu'une petite partie des aides liées à la canne et au rhum attribuées par l'Europe et l'État français pour compenser les prétendues pertes dues à la baisse du prix du sucre sur le marché européen et pour « s'adapter » à la réforme de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) sucre.

La manne publique que touche Tereos lui suffit amplement à payer aussi bien les

planteurs que les ouvriers des deux usines qu'il possède dans l'île. Sur les quelque 44 euros la tonne que les usiniers payent aux planteurs pour l'apport de leur canne, la moitié provient de l'aide publique, le POSEI justement. Quant aux ouvriers, leurs maigres salaires ne pèsent vraiment pas lourd dans les dépenses de leurs patrons.

Les producteurs de sucre de La Réunion bénéficient par ailleurs d'un quota de sucre garanti de 300 000 tonnes sur le marché européen. À La Réunion, ce quota n'a jamais été

atteint, l'île ne produisant que 210 000 tonnes par an. Mais à 335,20 euros le prix de la tonne de sucre brut, cela fait tout de même un joli pactole : plus de 70 millions d'euros.

Aides aux planteurs, aides aux usiniers : tous comptes faits, les fonds publics participent pour une part importante aux revenus des capitalistes du sucre et du rhum, ce qui n'empêche pas tous ces vrais assistés de trouver que les travailleurs sont encore trop payés.

Émile GRONDIN

• Coût de la vie

Salaires stagnants, prix en hausse

Les tarifs de l'électricité ont augmenté de 5 % début août. Mais de leur côté, les prix des produits alimentaires frais ne sont pas en reste. Les dernières statistiques officielles de juin confirment ce que nous indiquent nos porte-monnaie tous les jours. Les fruits et légumes ont flambé : 8 % de plus

sur un an. Mais les prix des viandes ont aussi augmenté de 3,1 % en un an et ceux des boissons alcoolisées de 3,2 % ; et on peut difficilement nous raconter que les conditions climatiques difficiles y sont pour quelque chose.

Quant à ceux qui partent en vacances en dehors des

hébergements familiaux, ils peuvent constater que l'inflation a touché aussi les loyers des locations de vacances (2,5 % de plus en juin selon l'Insee). Les gérants de campings interrogés par les médias remarquent que la bonne vieille tente revient à la mode, aux dépens des

caravanes ou des locations de mobile-homes.

Évidemment les statistiques de l'Insee indiquent que les prix des produits manufacturés sont stables (+1 % sur un an pour l'habillement) ou baissent, un peu dans le cas des voitures neuves, ou davantage pour les équipements

audio-visuels ou informatiques (-7,5 % en un an). C'est le genre de produits que non seulement on n'achète pas tous les jours mais qu'on achètera sans doute de moins en moins, avec des salaires bloqués ou des indemnités de chômage.

Sylvie MARÉCHAL